

L'art de la construction en pierre sèche, savoir-faire et technique, inscrit comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par l'UNESCO

Le 28 novembre 2018, le XIIIe comité intergouvernemental de sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel (UNESCO), rassemblé à Port-Louis (République de Maurice), a validé la candidature transnationale autour de la pierre sèche et décerné la fameuse reconnaissance.

C'est une consécration qui honore tous les acteurs engagés dans la sauvegarde de ce patrimoine vernaculaire et paysagé et également dans la réhabilitation de cette maçonnerie et de ce savoir-faire de *murailler*.

Cette candidature fut impulsée en France par une quarantaine d'acteurs engagés réunis le 11 juillet 2011 à l'Abbaye Sainte-Hilaire à Ménerbes en Luberon par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse, en présence du ministère de la Culture et de l'Institut national des métiers d'art (INMA). Elle a franchi plusieurs étapes et le rôle de la France a été déterminant :

1. 2010, le ministère de la Culture inscrit les pratiques de construction en pierre sèche des *muraillers*, reconnu comme métier rare, à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France.
2. 2011, il valide le principe d'une candidature à l'inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
3. 2011, la démarche est présentée au Symposium international ICOMOS « Retour à l'Art de bâtir », à l'UNESCO.
4. 2012, ce projet de candidature UNESCO est confiée par la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) à la Société internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (SPS) : il devient transnational.
5. 2016 (JO du 31 janvier): *Murailler* entre dans la Liste nationale des métiers d'art comme spécialité de maçon du patrimoine.
6. 2017 : Dépôt par Chypre de la candidature transnationale à 8 pays : Chypre, Croatie, Espagne (8 régions : Andalousie, Aragon, Asturies, Baléares, Catalogne, Extremadura, Galice, Valence), France, Grèce, Italie, Slovénie, Suisse.
7. 2018 : « *L'art de la construction en pierre sèche, technique et savoir-faire* » est reconnu Patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO : le plus beau cadeau que la SPS pouvait espérer pour fêter ses 20 ans !

Lorsque nous avons démarré l'aventure, en France, le métier n'existait pas. Il nous fallait à la fois faire admettre le mode constructif, faire reconnaître le savoir-faire et garantir la qualité de transmission pour enfin promouvoir la pierre sèche comme une maçonnerie pertinente face aux enjeux de développement durable. Cette démarche est le fruit d'une longue coopération

pour produire les outils indispensables à l'émergence d'une filière économique à l'échelle nationale.

Genèse de la démarche

Elle fut impulsée par deux artisans boulangers vauclusiens, décidés à ce que les artisans s'emparent de la restauration des murs en pierre sèche. Elle démarra à la suite du programme REPPIS (Réseau européen des pays de la pierre sèche 1996-1999):

✓ Roger BOUVIER – Président de la Commission environnement au Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur

✓ Paul GILLES – Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse

"Au travers des murs de terrasses de culture et des cabanes appelées bories, la pierre sèche est une caractéristique forte des paysages du Luberon. Si les murs de soutènement des routes sont moins nombreux qu'à Mallorca, ils sont tout de même abandonnés au profit d'ouvrages de béton dont la technique maîtrisée leur confère un avantage sur une pratique ancestrale...L'opération pilote consiste, en partenariat avec le corps des ingénieurs des travaux publics, à la mise en place d'un laboratoire des ouvrages de soutènement en pierre sèche permettant leur dimensionnement. Ce site témoin se trouve au cœur du village de Bonnieux." Didier Respaud-Bouny, Agence Paysages, coordinateur REPPIS. C'est à Bonnieux que le noyau militant se constitua.

Il faut replacer le sujet dans son époque. Fin des années 90, la pierre sèche relevait alors du registre discret du patrimoine vernaculaire et des études anthropologiques et archéologiques. Elle n'était enseignée qu'au travers de chantiers de bénévoles ou d'insertion qui touchaient majoritairement la restauration de cabanes. Par conséquent, pourquoi former les artisans à la pierre sèche alors que le marché n'existait pas et que le métier n'existait plus ?

A notre époque régie par des codes et des normes, un mode constructif n'existe que s'il a des règles écrites et validées officiellement. Là, le métier avait disparu, non seulement par absence d'écrit mais encore par dénigrement de la technique, considérée comme technique du pauvre, le riche pouvant prétendre à des techniques conventionnelles industrielles, modernes et rassurantes. Sans écrit, aucune assurabilité, et par conséquent, aucune commande publique possible. Sans écrit, par méconnaissance, soit les profils des ouvrages étaient surdimensionnés et par conséquent, plus de matière première générait plus d'heure de mise en œuvre, d'où des devis prohibitifs, soit les ouvrages étaient bâtis avec plein de bonne volonté mais ceux-ci s'écroulaient et alimentaient les détracteurs de la pierre sèche : « la pierre sèche ça ne tient pas, on ne peut faire que de petits murs qu'il faudra reconstruire après l'orage ». Deux préjugés rédhitoires majeurs qu'il nous a fallu combattre, pas à pas :

1. 2002, relance des travaux d'ingénieurs sur la pierre sèche démarrés à l'occasion de REPPIS à Bonnieux dès 1998.
2. 2003, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse parvient à convaincre son ministère, la Direction de l'Artisanat (DECASPL) d'apporter son soutien pour rédiger des règles écrites.
3. 2008, Fruit de deux thèses de doctorat d'ingénieur en collaboration avec trois associations de *muraillers*, le *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche* est publié et fait faire un bond en avant pour la connaissance et démontre que la fiabilité des ouvrages dépend de la rigueur de mise en œuvre du *murailler*.
4. 2010, à partir de ces règles de l'art, et s'inspirant du système d'examen britannique, ces trois associations de *muraillers* mettent au point un examen et un diplôme à la française.
5. 2011, convaincu par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse, le ministère de l'Écologie prend en compte la pierre sèche dans les préoccupations de filières vertes pour la construction.

Fédération Française des
Professionnels
de la Pierre Sèche

<http://www.professionnels-pierre-seche.com/>

ffpps.contact@gmail.com

6. 2012, à la demande du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDE), ce réseau transrégional d'acteurs pluridisciplinaires jusqu'alors resté informel devient la « Fédération française des professionnels de la pierre sèche » (FFPPS).
7. 2018 : Claire Cornu rend son rapport au Conseil de l'Europe : « La pierre sèche dans le paysage » pour la Convention européenne du paysage.

Avec plus d'une centaine de conférences assurées tant en France qu'à l'étranger, l'organisation, dans plusieurs régions, de *Rencontres de la pierre sèche* mais également de sessions de formations théoriques réunissant les professionnels prescripteurs (architectes, architectes-paysagistes, ingénieurs, cadres techniques des collectivités, bureaux d'études...), la dynamique de réseau transrégionale, transdisciplinaire, plus la solidarité entre acteurs a servi de levier pour interpeller les donneurs d'ordres, ouvrir une filière et générer un marché. Un marché de niche, certes, mais multi niches et l'espoir que ces ouvrages et leurs paysages nous survivent pour le bien-être des générations futures.

« *Un ouvrage en pierre sèche, de par l'agencement particulier des pierres et le frottement existant des pierres entre elles, ne nécessite aucun liant pour assurer sa stabilité.* », Eric Vincens, professeur à l'École centrale de Lyon, Laboratoire de tribologie et de dynamique des systèmes (LTDS-G8). La pierre sèche, cette dextérité de l'œil et de la main pour assembler sans mortier en croisant et calant les moellons de pierre-tout-venant dans les trois dimensions (longueur, profondeur et hauteur du mur) est ainsi réhabilitée comme un savoir-faire spécifique et un choix technique, ingénieux à plus d'un titre. L'art de la construction en pierre sèche : une pratique intemporelle et universelle, innovante pour un développement durable !

Économie en circuit court : ressources locales (hommes et matériaux)

Construire ou assurer la maintenance des ouvrages existants, c'est redonner sa noblesse au savoir-faire et agir durablement pour les territoires. C'est faire appel à l'artisan local qui vit et consomme sur le territoire. Ce métier a du sens. Il use d'un matériau noble et naturel, sans risque pour sa santé et pour l'environnement. Le murailleur laisse son empreinte dans son mur par les choix d'assemblage qu'il prend. Il répare sans dénaturer ce que les anciens ont laissé. Il construit pour des décennies des ouvrages utiles pour l'environnement, modestes, respectueux, qui accompagnent discrètement le bâti et subliment les paysages. Ce mode constructif ne sera jamais industrialisable. Seule la dextérité de l'œil et de la main du murailleur pourra assembler correctement les pierres pour en faire un ouvrage solide et pérenne.

Matériau de réemploi, matériau de proximité

Une brèche dans un mur se répare. Toutes les pierres d'un ouvrage en fin de vie sont réemployables. Ensuite les pierres sont triées pour être soit rebâties, soit servir de drain. Un apport de nouvelles pierres d'environ 30% est généralement nécessaire pour satisfaire à sa solidité. La restauration ou la création d'un ouvrage en pierre sèche est donc composé, soit de pierres réemployées, soit ramassées sur place, soit provenant des carrières.

Ouvrages écologiques: lutte contre l'érosion des sols et niche à biodiversité

Bâti à sec, ses maçonneries ne forment pas d'obstacles à l'eau puisqu'elles sont assemblées de pierres sans aucun mortier. " *Pour un mur de soutènement, les capacités d'élasticité et de drainage des maçonneries en pierre sèche les rendent plus efficaces que le béton. Un mur en pierre sèche c'est un seul matériau : la pierre. Le reste c'est du vide.* " Denis Garnier, chercheur-enseignant, Ecole des Ponts Paris Tech. Comme ce vide facilite le drainage, les terrasses aménagées sur une pente sont autant de bassins de rétention qui freinent les dégâts de l'eau de ruissellement collinaire. Dans un talweg, ce système traditionnel lutte contre l'érosion et représente souvent le seul endroit fertile en région semi-aride. Ces vides

permettent aussi la nidation d'une faune et d'une flore variées et servent également de corridor à nombre de petits animaux pour se déplacer à l'abri des prédateurs.

Cadre de vie identitaire, production de terroir : marketing territorial

Les qualités d'un cadre de vie sont favorables à l'harmonie des paysages comme à l'harmonie des populations qui y vivent. Le paysage rappelle l'histoire des hommes qui l'ont façonné, évoque la société et son organisation. Le paysage participe à l'économie et le tourisme est une manne. Le tourisme étranger en quête de découverte, à voir et à déguster, comme le tourisme urbain de proximité qui aspire le week-end à profiter de lieux intacts, d'aires de respiration pour ses activités de plein air et de loisir. Indéniablement, un beau paysage agricole, bien entretenu, renvoi au sentiment d'une bonne pratique agricole, d'un bon produit de terroir. Il participe à la fierté des hommes, exprime la qualité de leur travail, respectueux de l'équilibre des écosystèmes, des rythmes des saisons, des productions, des sols, des arbres, des paysages et gestionnaire de l'eau en rareté et en excès.

Gestion dans le temps

Le prix d'une maçonnerie en pierre sèche réparti dans sa durée de vie est au final moins cher qu'une maçonnerie inappropriée qui résistera moins longtemps et, mal intégrée, heurtera le paysage. Un soutènement en enrochement sera disproportionné. Un soutènement en gabion (cages métalliques parallépipédiques remplies de pierres) conviendra mieux pour un projet routier non paysagé. Un soutènement en pierres de parement collées sur une structure en béton ou en parpaings de ciment aura un aspect si « raide » qu'il ne pourra jamais égaler l'authenticité et le charme d'un mur en pierre sèche et pour le coup, il n'aura aucune souplesse et guère de drainage. Expert à la Commission des risques géotechniques de la Ville de Lyon, Eric Vincens constate qu'avec le PH de l'eau, les barbacanes des ouvrages en béton sont réduites de moitié seulement au bout de quelques mois de mise en service.

Une technique approuvée par plusieurs thèses de doctorat d'ingénieurs sur la pierre sèche :

- ▶ 1/ 2004 : Boris Villemus ▶ « Etude des murs de soutènement en maçonnerie de pierre sèche »
- ▶ 2/ 2009 : Anne-Sophie Colas ▶ « Mécanique des murs de soutènement en pierre sèche : modélisation par le calcul à la rupture et expérimentation à l'échelle 1 »
- ▶ 3/ 2013 : Hong Hanh Le ▶ « Stabilité des murs de soutènement routier en pierre sèche : modélisation en 3 dimensions par le calcul à la rupture et expérimentation à l'échelle 1 »
- ▶ 4/ 2014 : James Oetomo ▶ « Rupture des murs de soutènement en pierre sèche, approche discrète »
- ▶ 5/ 2017: Benjamin Terrade ▶ « Évaluation structurale des murs de soutènement en maçonnerie »
- ▶ 6/ Prévisionnel 2019 : Nathanaël Savalle ▶ « Comportement hydraulique et sismique des murs de soutènement en pierre sèche »

Références techniques avec abaques de calculs de dimensionnements des ouvrages :

- ▶ Règles de l'art : *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche* - collectif 2008 ▶ Règles professionnelles pierre sèche – collectif 2016

Conseils méthodologiques pour les territoires :

Inventorier pour connaître et prendre les bonnes décisions de protection

Identifier le patrimoine encore présent sur son territoire permet d'être en capacité de comprendre sa fonction et de respecter le pourquoi du choix de ceux qui l'ont bâti et l'ingéniosité qu'ils ont investi à mettre au point ces modes constructifs. La sagesse est de se rapprocher des précurseurs reconnus du monde associatif.

Le déploiement d'une économie de la pierre sèche de qualité, génératrice d'emplois et d'activités, créatrice de lien social, respectueuse de l'environnement et génératrice du **bel ouvrage** peut tout à fait s'organiser de façon collaborative et coopérative. Partout où la pierre est présente, la pierre sèche est une solution d'avenir des plus appropriées dans les politiques de protection et d'aménagement des paysages, l'entretien des chemins de randonnées et des routes touristiques, l'accompagnement du bâti et celui d'une agriculture durable.

Préconisations pour une politique en faveur de la pierre sèche :

- ▶ Effectuer le repérage des ouvrages en pierre sèche, en faire l'inventaire, aider les associations qui agissent dans ce domaine au service du bien commun.
- ▶ Inscrire et protéger ce patrimoine vernaculaire, routier et paysager, dans les documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale SCOT et plan local d'urbanisme PLU).
- ▶ Organiser la récupération et le stockage des pierres de démolition en vue de leur réemploi dans des ouvrages publics neufs (ou privés mais visibles depuis l'espace public).
- ▶ Former les agents des collectivités en charge de l'entretien de l'espace naturel, des routes, chemins, cours d'eau...
- ▶ Confier l'appel d'offre et le suivi du chantier à un prescripteur qui maîtrise la pierre sèche (attestation de stage « formation prescripteur » de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche, ou équivalent).
- ▶ Dans tous programmes de travaux et d'entretien, exiger l'application des règles de l'art du *Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènements en pierre sèche*, qui publie des abaques de calculs de dimensionnement des ouvrages ou des Règles Professionnelles plus complet en abaques.
- ▶ Faire appel à des artisans muraillers expérimentés et/ou certifiés (certificat de qualification professionnelle CQP Ouvrier professionnel en pierre sèche / CQP Compagnon professionnel en pierre sèche /ou exiger une attestation de stage de l'entreprise par un formateur expérimenté et/ou certifié (avant la prise en main du chantier ou à défaut durant le chantier) / ou exiger la présence d'au moins un murailler expérimenté et/ou certifié au sein de l'équipe.
- ▶ Mettre en place une formation ouverte aux praticiens et aux prescripteurs locaux.
- ▶ Mettre en place des journées de sensibilisation et de découverte pour le grand public, les agriculteurs, les jardiniers, les forestiers.

Claire CORNU

Diplômée en architecture et en urbanisme

Chargée de mission bénévole de: [Fédération française des professionnels de la pierre sèche](#)

Administratrice de: [Maisons paysannes de France](#)

[Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche \(S.P.S.\)](#)

Membre [ICOMOS](#)

Coordonnées : +33 6 20 21 86 64 clairecornuavignon@gmail.com

Fédération Française des
Professionnels
de la Pierre Seche

<http://www.professionnels-pierre-seche.com/>

ffpps.contact@gmail.com